

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

DESTINATAIRES : Laboratoires de la grappe Capitale-Nationale
Tous les intervenants des unités de soins du CHU de Québec-UL, de l'IUCPQ-UL et du CIUSSSCN (cliniques et résidences pour aînés)

DATE : 2023-02-17

OBJET: Multiplex parasites (4 cibles) par TAAN (test d'amplification) CHUL

2023-02-17 – Si vos méthodes ont déjà été adaptées aux nouvelles modalités de prélèvements pour le TAAN, svp ne pas tenir compte de cet avis.

Suite à la diffusion du communiqué ayant pour objet « Nouvelle analyse offerte au laboratoire de microbiologie du CHUL : Multiplex parasites (4 cibles) par TAAN (test d'amplification d'acides nucléiques) » le 24 novembre dernier :

Les laboratoires de microbiologie du CHU de Québec souhaitent vous aviser qu'à partir du 27 février prochain, un échantillon de selle fixée (SAF) reçu sans critère clinique ou épidémiologique justificatif pour une analyse par microscopie ou reçu pour une demande d'analyse par TAAN sera refusé. Le rapport d'analyse comportera une mention de non-conformité à l'effet que l'analyse n'a pu être effectuée car échantillon non-conforme, nécessitant alors une reprise de l'échantillon.

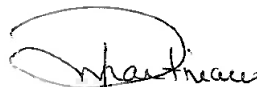
Nous vous rappelons qu'une analyse par TAAN pour la recherche de parasites nécessite l'acheminement au laboratoire d'un seul prélèvement de selle fraîche, sans agent fixateur.

Vous trouverez également le communiqué du 2022-11-24 en pièce jointe de cette communication en guise de rappel des différentes modalités de prélèvement. Nous vous invitons bien sûr à consulter notre manuel de prélèvement pour tout questionnement relatif à l'analyse de selles par microscopie ou par TAAN.

En vous remerciant de votre habituelle collaboration.



Dr^e Nathalie Turgeon
Microbiologiste-Infectiologue
Cheffe Médicale du service de microbiologie
Grappe OPTILAB – Capitale-Nationale



Pascal Martineau
Coordonnateur
Microbiologie et Diagnostic Moléculaire
Grappe OPTILAB – Capitale-Nationale
